

20231211 Le Point

https://www.lepoint.fr/societe/des-jeunes-migrants-occupent-une-eglise-a-lyon-chacun-se-renvoie-la-balle-11-12-2023-2546632_23.php#xtmc=des-jeunes-migrants-occupent-une-eglise&xtnp=1&xtpcr=2

Des jeunes migrants occupent une église à Lyon : « Chacun se renvoie la balle »

Une cinquantaine de migrants occupent depuis vendredi une église du 3^e arrondissement. La métropole de Lyon ne souhaite pas les prendre en charge, estimant qu'ils relèvent de la préfecture.

Par Raphaël Ruffier-Fossoul



Après avoir logé devant un square dans des conditions insalubres, une cinquantaine de jeunes migrants se sont installés dans une église du 3^e arrondissement de Lyon. © Raphaël Ruffier-Fossoul

Vendredi 8 décembre, alors qu'une pluie froide s'invitait à la Fête des lumières, une quarantaine de jeunes migrants ont quitté le square Pierre-Marie-Perrin dans le 3^e arrondissement de [Lyon](#) pour s'installer à l'intérieur de l'église voisine du Saint-Sacrement. « Cela faisait quatre mois que je dormais dans le square sous une tente, mais nos matelas étaient mouillés. Avec la pluie, le sol est devenu de la boue, on ne pouvait pas rester », raconte Ibrahim, grand adolescent ivoirien qui dit avoir « bientôt 17 ans ».

À l'intérieur de l'église, le confort reste spartiate : des couvertures posées sur les dalles offrent une bien maigre protection contre le froid. Le soir de leur arrivée, l'archevêque de [Lyon](#), Olivier de Germain, est allé rencontrer les jeunes ainsi que les membres du collectif Soutien Migrants Croix-Rousse qui les accompagnaient et ne leur a pas demandé de partir. « Ce n'est pas dans la logique de l'Église de mettre à la porte des personnes qui frappent à notre porte », explique un responsable de l'évêché, qui assure que « le diocèse ne demandera pas leur expulsion », mais souhaiterait que l'occupation ne s'éternise pas.

Le diocèse se dit prêt à « prendre sa part »

Pour l'instant, les jeunes rangent leurs effets personnels en journée et la messe a pu se dérouler sans encombre dimanche matin, au milieu des pancartes signalant l'occupation. Dans un communiqué, l'archevêque invite la préfecture, la métropole et la ville de Lyon « à trouver une solution pérenne ». Le diocèse se dit prêt à « prendre sa part » et est « en train de recenser des lieux qui pourraient accueillir une partie de ces jeunes : on a quelques pièces dans des cures ou une salle sous une église qui pourraient convenir. Car l'église du Saint-Sacrement

n'est pas une solution, elle n'a ni chauffage ni sanitaire. Mais on ne pourra pas tous les prendre en charge. »

À LIRE AUSSI [Immigration : des lois mais pas de vision](#)

Réussir à se laver est effectivement un vrai défi, comme le racontent de jeunes Ivoiriens, qui s'échangent les adresses des hôtels où des amis peuvent les laisser accéder aux douches. « Dans l'église, il fait froid, mais dehors, c'est trempé, on ne peut plus dormir », ajoute Moussa, un autre jeune qui dit avoir 16 ans, mais semble faire nettement plus âgé. « On grandit vite là-bas », sourit-il.

L'âge réel de ces jeunes est au cœur du ping-pong entre la métropole, qui a la responsabilité de l'aide sociale à l'enfance et donc des [mineurs non accompagnés](#), et la préfecture, qui gère l'hébergement d'urgence. « Ces jeunes ont été évalués et ne sont pas des mineurs », assure le vice-président au logement Renaud Payre. « C'est une hypocrisie, on sait qu'après recours, 80 % de ces jeunes vont être reconnus mineurs », s'énerve Alexandre Chevalier, président du groupe « Lyon en commun », illustrant les crispations au sein de la majorité écologiste et de gauche à la Métropole, mais aussi au sein des différents collectifs qui apportent leur aide aux migrants.

« On a une situation humainement inacceptable »

« Chacun se renvoie la balle en disant : ce n'est pas à nous, c'est à eux... Ce n'est plus possible. On a une situation humainement inacceptable. L'État et la métropole doivent intervenir, comme ils l'ont fait avec la Station. » Lancé par la Métropole et cofinancé par l'État, ce centre d'urgence accueille 102 jeunes dont la minorité n'a pas été reconnue.

« On est le seul département à le faire, mais il est complet et on est au bout de ce que l'on peut faire », estime Renaud Payre, qui rappelle que la Métropole a évalué 2 600 jeunes en 2023 et consacrerait 70 millions d'euros en 2024 à la prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA) : « La Métropole exerce pleinement sa responsabilité, il faut que l'État assume la sienne », explique-t-il, inquiet de voir la pression des arrivées croître d'autant plus que « les autres départements tombent les uns après les autres. L'Ain vient d'annoncer qu'il arrêterait de prendre en charge les MNA, ce qui accentue la pression sur la Métropole. »

Il en appelle donc à l'État : « Qu'ils aient 17 ou 22 ans, qu'importe, en réalité, ce sont des jeunes qui ont connu toutes les souffrances liées à l'exil et qui sont vulnérables. Quand ils arrivent, ils sont cassés. Il faut les accompagner, ne serait-ce que pour des raisons de santé publique et de sécurité de toutes et tous. »

Pour les occupants de l'église, aucune solution rapide ne semble se dessiner. Le sujet pourrait être abordé demain par le président de la Métropole Bruno Bernard, qui doit voir la préfète de région Fabienne Buccio pour un rendez-vous prévu de longue date. Mais la préfecture prévient déjà : à ses yeux, « jusqu'à preuve du contraire, ces jeunes sont mineurs et relèvent de la métropole ». Dans le cas contraire, ils ne seraient, quoi qu'il en soit, pas prioritaires pour l'hébergement d'urgence, qui est largement débordé dans l'agglomération et peine déjà, selon les associations, à mettre à l'abri les femmes avec enfants de moins de 3 ans. L'occupation de l'église risque ainsi de durer, car la préfecture rappelle qu'elle « ne peut procéder à une expulsion que si le propriétaire la demande ».